

Compte rendu du Conseil Municipal De la Commune d'HARAMONT

SEANCE DU 11 Janvier 2021

<u>Nombre de Membres :</u>	
Afférents au Conseil :	15
En exercice :	15
Présents :	12
Votant(s) :	14
Absent(s) :	01
Pouvoir(s) :	02

A été élu secrétaire :
CORROYER Véronique

L'an deux mille vingt le 11 janvier à 18 heures 30 minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 janvier s'est réuni à la Salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur CHAUVIN Christian, Maire.

Présents (12) : CHAUVIN Christian, CAIGNAULT Bettina, CORROYER Véronique, CORROYER Jean-Luc, DA MOTA Antonio, DELCOURT Sergine, MAILLET Hubert, PIETERS Erick, RICBOURG Sabine, RICBOURG Anaïs, TEISSONNIER Fabrice, TESSONNIER Nathalie

Représentés (2) : PINTADO Alexandre par TEISSONNIER Fabrice, CARITEY Charlène par RICBOURG Anaïs,

Absents (1) : PEIX Ludmilla

1°) COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 DECEMBRE 2020

Le compte rendu de la séance du 07 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) TARIFICATION CIMETIERE

Le Conseil municipal décide de réactualiser les tarifs des concessions du cimetière :

- 50 ans 200 €
- 30 ans 160 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les tarifs des concessions du cimetière.

3°) COLUMBARIUM

Le Conseil municipal décide de réactualiser les tarifs des concessions du columbarium :

- Perpétuelle 1 000 €
- Trentenaire 800 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTTE les tarifs des concessions du columbarium.

4°) DELEGUES SESV

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au SESV (Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois) puisque celle-ci n'a plus la compétence eau,

Il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de nommer les délégués titulaire et suppléant suivants :

- Monsieur Christian CHAUVIN – Titulaire
- Monsieur Hubert MAILLET – Suppléant

Plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19h50.

Le Maire,
Christian CHAUVIN

